



Foulards Blancs

Pèlerinage national à Lourdes

2010



Le signe de croix

Chaque année, les Foulards Blancs vous invitent à venir donner du temps à vos frères et sœurs souffrants, en répondant à l'appel de Marie de venir en pèlerinage. Pour cet été 2010, nous vous invitons à lire attentivement ce document.

Dates : du mardi 10 août 18h au mardi 17 août 10h.

Conditions d'inscription : les personnes désirant s'inscrire avec les Foulards Blancs doivent être soit :

- Foulard Blanc
- Routier, guide aînée ou compagnon en camp déclaré
- Chef ou cheftaine d'un mouvement scout (être majeur)
- Membre ou ancien membre d'un mouvement scout (être majeur)

NB : les Foulards Blancs ne peuvent pas accepter l'inscription d'une personne mineure sauf dans le cadre d'un camp déclaré auprès de son mouvement.

Logement et matériel : Le logement se fait sous tente (sauf exception à nous signaler au moment de l'inscription). Vous apportez votre tente. Si vous n'en avez pas, des regroupements seront faits sur place. Les Foulards Blancs prennent en charges toute l'intendance (il n'est pas nécessaire de venir avec du matériel de cuisine ou des gamelles) mais **vous devrez participer à la vie de la Fraternité au jour le jour (préparation des repas, vaisselle, rangement, etc.).**

En vous inscrivant vous vous engagez à suivre la vie et les consignes de la Fraternité Scoute Notre Dame de Lourdes. N'oubliez pas que :

- ✓ Les Foulards Blancs sont une fraternité scoute : le port de **l'uniforme impeccable** est donc impératif pendant tout votre séjour à Lourdes.
- ✓ Vous venez à Lourdes pour servir le Christ et les malades : toute votre énergie devra être concentrée sur le service, alors une fois sur place veillez à vos heures de sommeil...

Modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font en ligne via www.foulards-blancs.fr et ne sont validées qu'après paiement des frais d'inscriptions. Ceux-ci sont cette année de **77€(11€** par personne et par jour). Cela comprend : l'intendance, la nuitée, les sanitaires, les insignes que vous recevrez en arrivant, le carnet d'été, l'abonnement au journal pour l'année à venir et une petite participation aux frais généraux de la Fraternité. Mais attention, ces 77€ ne comprennent plus le prix de l'inscription dans les services de l'Hospitalité Notre Dame de Salut.

Pour les inscriptions en service : elles sont à faire avant le mois d'août via le site Internet de l'hospitalité Notre Dame de Salut. Attention pour les nouveaux venus : avant de choisir votre service, parlez-en à l'équipe Foulards Blancs !

Dans le formulaire qui vous sera proposé en ligne, veillez à cocher « autre » (et non pas « Village des jeunes ») pour le logement sinon il vous sera facturé une deuxième fois. Pensez aussi à choisir le tarif « étudiant » pour votre cotisation si vous y avez droit.

Pour toute question : contact@foulards-blancs.fr merci d'indiquer dans votre email toutes vos coordonnées, votre mouvement d'origine et de préciser si vous venez individuellement ou en unité constituée.

À cet été à Lourdes !
Les Foulards Blancs.

Procédure d'inscription en feu et en clan : Nous conseillons vivement de nommer un responsable (trésorier par exemple) qui se charge de l'inscription de l'unité :

- **Inscrire chaque personne individuellement** en précisant pour chacun son appartenance au clan/feu (nom du clan + ville d'attache).

- **Paiement :** Chèque à l'ordre des Foulards Blancs.

Si le clan/feu paye en commun, préciser les noms et prénoms de chaque participant ainsi que le nom et la ville du clan/feu, au dos du chèque.

Si chacun paye séparément, préciser **au dos de chaque chèque** les nom et prénom de la personne concernée par le chèque, ainsi que le nom et la ville du clan/feu auquel elle appartient.

Rappel :

Toute inscription est conditionnée à la réception de l'ensemble du paiement en bonne et due forme.

La participation en feu/clan à une permanence Foulards Blancs n'est possible que si le dossier de camp a été validé par la maîtrise nationale concernée !